

Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **37 (2007)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

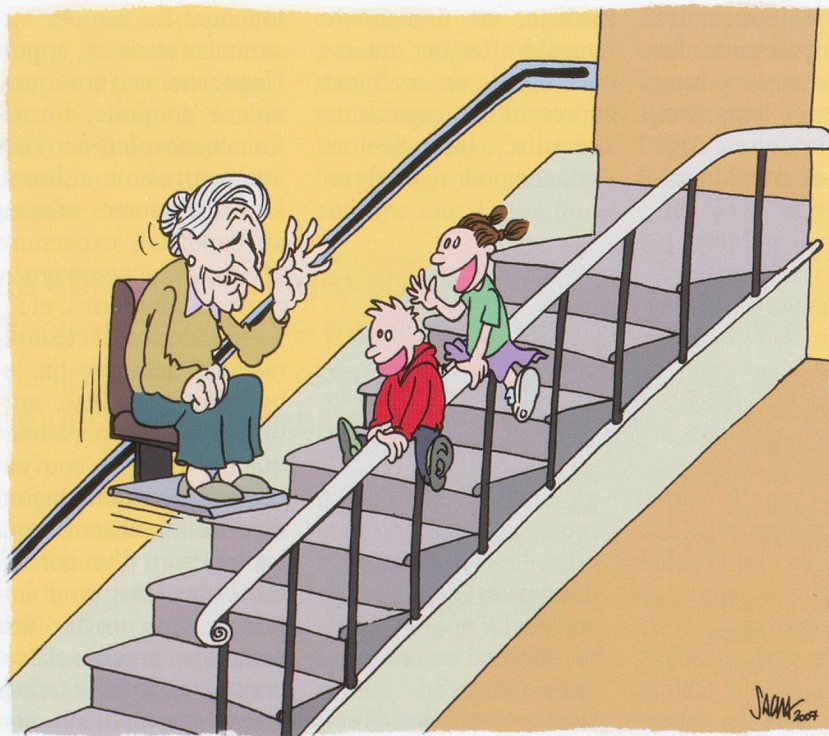
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Réinventer l'habitat des seniors

A Genève, un groupe de projet a établi une liste de recommandations à propos de l'habitat des aînés. Echange d'appartements, logements modulables: une palette d'idées novatrices y est présentée.



Dessin: Sacha Pfister

Une pétition lancée par le Conseil des Aînés, il y a deux ans, a été remise au Grand Conseil et aux Conseils municipaux de la Ville et des communes de Genève. Pour les signataires, il est urgent que les autorités se penchent sur la question de l'habitat des seniors et sur la réalisation d'appartements adaptés. Dans la foulée de cette pétition, un groupe de travail est mis sur pied, issu de la Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève. Genève compte actuellement 65 000 personnes de plus de 65 ans, et ce chiffre passera à 85 000 en 2020. Aujourd'hui, dix-sept immeubles

accueillent 1128 personnes, tandis que cinquante EMS hébergent 3285 résidents. L'architecte Cyrus Mechkat, membre du groupe de travail, souligne que – pour la première fois dans l'histoire de l'humanité – quatre, voire cinq générations coexistent dans nos cités. Jacqueline Cramer, de Pro Senectute, membre elle aussi du groupe explique: «Le dispositif de prise en charge d'urgence des personnes âgées qui ne peuvent plus rester chez elles fonctionne à Genève, mais ce qui fait défaut ce sont les structures intermédiaires, les lieux de vie entre le logement individuel inadapté et l'EMS.» Ces structures

intermédiaires peuvent prendre des formes variées: du logement communautaire aux petits appartements protégés, liés à un centre médico-social, par exemple.

Surélever les frigos

Les huit recommandations proposées par le groupe de travail insistent sur l'intégration des aînés dans la ville. Elles s'adressent tout autant aux seniors qu'aux autorités, promoteurs immobiliers, régies, propriétaires, architectes et entreprises de construction.

Tout d'abord, il faudrait mieux faire connaître les possibilités existantes d'habitat adapté, en créant un lieu de conseil. Ensuite, améliorer ces logements, en installant des équipements comme des interphones, des téléalarmes, en sécurisant les équipements électriques, en adaptant le mobilier à des situations de handicap, en rehaussant par exemple les frigos, en signalant les obstacles par un bon éclairage, en supprimant les obstacles tels que les seuils. En réaménageant petit à petit les logements anciens, les propriétaires pourraient ainsi disposer de plus d'appartements polyvalents pour leurs locataires âgés comme pour les handicapés. «Ces améliorations simples et pas forcément coûteuses, tout le monde en bénéficie, ajoute Cyrus Mechkat. Lorsqu'on a créé des bus au plancher abaissé pour permettre un meilleur accès aux handicapés, c'est toute la population qui en a profité, les ma-

mans avec des poussettes comme ceux qui se déplacent momentanément avec des béquilles. Aujourd'hui, plus personne ne voudrait d'un bus avec des marches!»

Bourse d'échanges

Parmi les recommandations émises, l'idée d'une bourse d'échanges d'appartements est particulièrement originale. Souvent, dans un immeuble, des personnes âgées vivent dans un grand appartement qu'elles paient bon marché, parce qu'elles y logent depuis longtemps. Des jeunes couples avec enfants ne disposent que d'un deux-pièces et souhaiteraient déménager. Pourquoi ne pas instaurer un système de rocadés au sein d'un même immeuble ou d'un même quartier? Les seniors apprécieraient de pouvoir rester dans un cadre de vie familial, sans la charge d'un logement devenu trop grand. Souvent les gérances rechignent encore à ce genre d'échange, qui leur permettrait pourtant de fidéliser les locataires.

L'architecte Cyrus Mechkat a à cœur un concept novateur qui pourrait être appliqué aux immeubles anciens comme aux nouvelles constructions. Il s'agit de l'appartement accordéon. Selon les périodes de vie, les besoins en espace évoluent. En empruntant une pièce au voisin, on peut ainsi créer une chambre d'enfants que l'on rendra

lorsque ceux-ci auront quitté le foyer familial. Des cloisons rendraient modulables nos lieux de vie, sans coût excessif.

Pas de ghetto

Les recommandations sur l'habitat des seniors incluent tout un chapitre sur les constructions à venir qu'il faut concevoir dès maintenant. Sans barrières architecturales, ces lieux devraient permettre aux personnes âgées d'entretenir des contacts avec leur voisinage. «Nous pensons aux relations intergénérationnelles qui peuvent se créer dans une maison abritant des familles et des seniors, mais aussi à la proximité de commerce et de transports publics», résume Hans Peter Graf, consultant et membre du groupe de travail. En septembre, les autorités genevoises rendront réponse aux pétitionnaires. Aux seniors ensuite de se faire entendre, en organisant un lobbying auprès des décideurs et en insistant auprès de leurs caisses de pension, notamment, pour qu'elles réalisent ces logements que tous attendent. ■

Le document présentant les recommandations peut être obtenu auprès de: Groupe de projet Habitats Seniors, c/o Cité Seniors, 28 rue Amat, 1202 Genève, tél: 022 418 53 50, plate-formeaine@bluewin.ch ou à graf-junod@bluewin.ch

Atelier respiration

Nous vous avons présenté, il y a quelques mois, les ateliers respiration donnés par Denise Krummenacher au centre Les Alizés d'Yverdon-les-Bains. Ces séances, qui rencontrent un vif succès, se poursuivent tous les mardis à 11 h à partir du 4 septembre. La spécialiste de l'hygiène respiratoire va également donner des cours à l'Espace Riponne de Lausanne les jeudis à 10 h 15, dès le 13 septembre. En habit de ville, les participants travaillent, assis, à améliorer la coordination de leurs mouvements, à stimuler leur système cardio-pulmonaire et à tonifier leur voix, leur pharynx et leur larynx.

Sur inscription à Lausanne, Espace Riponne, tél. 021 323 04 23.

Prix: Fr. 10.- pour 45 minutes, boisson comprise.

Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**
Quai du Bas 92, c.p. 1263
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Fribourg**
Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Arc Jurassien**
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 482 67 00
Fax 032 482 67 09

Pro Senectute **Arc Jurassien**
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail: prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Arc Jurassien**
Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute **Arc Jurassien**
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

Pro Senectute **Vaud**
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: info@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16